

Pour contourner la taxation fiscale sur les hauts revenus , des pratiques légales...



Pour contourner la très haute taxation sur les hauts revenus, les entreprises peuvent fractionner le salaire de leurs cadres de haut niveau . Une part des salaires est payée en France et une autre est payée dans un pays étranger, à la fiscalité légère, où la société a une filiale. Les sociétés évitent ainsi de lourdes charges sociales , et les salariés ont un faible taux d'imposition sur leur rémunération déclarée à l'étranger.

Cette pratique est légale à condition d'être déclarée. Des conventions fiscales signées avec des pays permettent de taxer la totalité de la rémunération mondiale du cadre concerné.

Cependant les entreprises ou les salariés «oublient» de déclarer cette partie de leur rémunération, même pour les salariés payés à 100% à l'étranger.

D'après le fisc , une dizaine de milliers de dossiers sont concernées.

Dans les rapports annuels, la rémunération totale est présentée et bien sûr pas l'adresse du compte en banque où elle est versée...

source : Proxinvest